Île-de-France, Val-d'Oise
Cergy
26 avenue de la Palette

Lycée Alfred-Kastler

Références du dossier

Numéro de dossier : IA95000562
Date de l'enquête initiale : 2020
Date(s) de rédaction : 2022
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale lycées du XXème siècle
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : lycée
Parties constituantes non étudiées : cour, cantine

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2020, BN, 5, 6

Historique

HISTORIQUE ET PROGRAMME

Le lycée Kastler est le premier lycée construit pour équiper la ville nouvelle de Cergy. Conçu dès 1974, il s'inscrit dans le plan d'ensemble du centre de la ville nouvelle, très exactement dans le secteur sud du quartier de la Préfecture. Ce secteur comprend les quartiers des Maradas, des Plants, des Touleuses et des Larris, détachés administrativement de la commune de Pontoise pour être intégrés à la ville nouvelle. Le terrain du lycée est néanmoins resté rattaché au cadastre de la ville de Pontoise.

Afin de remédier à la surcharge du lycée de Pontoise, cet établissement doit desservir dès son ouverture la ville de Cergy et, en partie, celle de Pontoise, ainsi que le département du Val d'Oise. Il ouvre ses portes en 1978.

La construction du lycée est confiée à l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Cergy. Ce transfert de la maîtrise d'ouvrage à un échelon local, possible grâce au cadre dérogatoire dont bénéficient les secteurs d'aménagement des villes nouvelles, associe l'État aux collectivités. Les conditions de la commande en sont bouleversées et battent en brèche la politique des modèles imposée par le ministère de l'Éducation nationale (plans-types, procédés industriels...). Les normes et agréments sont considérablement allégés, entraînant une plus grande variété formelle.

Programme

Les aménageurs de l'établissement public souhaitent une architecture de qualité, non industrialisée, pour une opération financière qui restera exceptionnelle. Le projet initial est prévu pour 1600 élèves environ, réduit par la suite à une capacité de 1200 élèves. Le lycée a pour but d'accueillir les élèves de second cycle pour des filières d'enseignement général, technique et commercial. Cette mixité pédagogique inaugure la polyvalence généralisée des lycées de la génération suivante.

Elaboré à partir de 1975, après la désignation du maître d'œuvre, un des axes forts du projet consiste en une volonté délibérée d'ouverture sur la cité, tant sur le plan pédagogique que sur celui de l'animation socio-culturelle. Voulu comme un équipement public au service de la ville, le lycée doit aussi servir une utilisation extra-scolaire, notamment pour la formation permanente d'un public adulte et la vie associative des habitants. Les documents d'archives précisent qu'il doit s'appuyer sur «une pédagogie moderne, la télédistribution, des salles spécialisées regroupées, une humanisation des espaces, une souplesse de fonctionnement, une utilisation à plein temps»[1]. Remettant en cause la politique des modèles imposés par l'État, cette recherche de corrélation entre architecture, pédagogie nouvelle et confort des usagers apparaît comme l'une des innovations majeures des constructions scolaires situées en villes nouvelles. Certaines notes manuscrites contiennent même l'expression «lycée expérimental»[2]. Une note complémentaire au programme indique

que l'architecture devra favoriser les méthodes pédagogiques s'appuyant sur «la participation active des élèves dans le processus d'enseignement au travers de la recherche individuelle, ou du travail en groupe, des méthodes auto-correctives utilisant l'audiovisuel... etc. Le lycée doit accepter toutes ces évolutions»[3]. Il convient toutefois de nuancer ce propos en précisant que, si certains enseignements peu habituels comme la production d'émissions de télévision sont un temps envisagés, il ne semble pas que de nouveaux modèles pédagogiques aient abouti à Cergy. L'installation des équipements audiovisuels liés à la télédistribution a par ailleurs été retardée et limitée pour des raisons de coût.

Un projet d'intervention artistique au sein du lycée est intégré précocement, ce dernier devant se manifester dès le hall d'entrée jusqu'au niveau de la cour de récréation, côté nord. L'aménagement paysager prévoit des plantations de pelouses, haies et arbres dans le but de végétaliser la parcelle, particulièrement les limites qui bordent les boulevards, les espaces de service (cour arrière dévolue aux livraisons, parking) et les abords des logements.

Un internat devait également prendre place, enjambant le chemin piéton qui mène à la Préfecture. Jugé trop coûteux, ce dernier n'a pu voir le jour.

L'architecte

Le syndicat communautaire d'aménagement de l'agglomération propose l'architecte Valentin-Gérard Létia lors d'une commission des affaires scolaires[4]. Ce dernier est désigné par délibération du 24 juin 1974[5]. Ce mode de désignation, possible grâce au cadre dérogatoire dont bénéficient les villes nouvelles dans la mesure où le Syndicat communautaire conserve la maîtrise d'ouvrage, se distingue des concours et appels d'offres pratiqués par la maîtrise d'ouvrage de l'État. C'est donc la commission des affaires scolaires qui propose des noms de maîtres d'œuvre, associés à une liste d'édifices existants déjà construits et illustrés par des photographies. Le financement est quant à lui garanti dans sa quasi intégralité par l'État.

Désigné lauréat, Valentin-Gérard Létia est un architecte français dont l'agence est située à Paris, maître d'œuvre notamment du lycée français de Téhéran et du lycée français de Kaboul. Une photographie de ce dernier a justement retenu l'attention de la commission des affaires scolaires, ainsi que le souci de prendre en compte les coûts de fonctionnement du futur lycée[6].

[1] Archives départementales du Val d'Oise, 1073 W 212
[2] Archives départementales du Val d'Oise, 1373W67
[3] Archives départementales du Val d'Oise, 1373W67, compléments au programme du lycée, 1975.
[4] Archives départementales du Val d'Oise, 1073 W 212, Contrat VG Letia et 1% artistique
[5] Archives départementales du Val d'Oise, 1073 W 212, délibération
[6] Archives départementales du Val d'Oise, 1073 W 212, compte-rendu de la réunion du 6 juin 1974

Période(s) principale(s) : 4e quart 20e siècle ()
Dates : 1976 (daté par source), 1978 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Valentin-Gérard Létia (architecte, attribution par source)

Description

DESCRIPTION

implantation sur la parcelle

Le terrain du lycée, d'une superficie de 26 000 m^2, est situé à l'intersection de deux voies principales, le boulevard de l'Oise et le boulevard de l'Hautil. Au nord-est, le terrain est bordé par un chemin piéton. Orienté vers les premières zones d'habitat aménagées, le lycée tourne partiellement le dos au centre préfecture. Cette implantation s'explique par la présence du boulevard de l'Hautil, axe de communication majeur dédié, à l'origine, uniquement aux voitures, comme l'exige le principe de séparation des flux appliqué dans les villes nouvelles. A l'usage, l'existence de ce boulevard se révélera comme un facteur de fracture urbaine. Une passerelle piétonne l'enjambe pour relier le lycée au centre préfecture construit sur dalle. Orienter la façade vers cette dernière aurait été un non-sens pour les urbanistes de la ville nouvelle puisque le lycée se serait retrouvé en front de boulevard automobile. Un talus planté, aujourd'hui devenu une haie de hauts arbres, borde le terrain pour protéger le lycée du boulevard. Ce dernier ne se voit donc plus depuis la dalle centrale. La cour, non clôturée à l'origine, s'ouvre sur le quartier, se confondant avec l'espace public.

Constituant la charnière entre les secteurs sud (habitat) et centre (pôle administratif et commercial), cette implantation symbolise bien la recherche de proximité entre l'équipement scolaire et la population, favorisée par l'absence de clôture. Cette caractéristique tend à transformer les abords immédiats du lycée en espace public, traversé par les habitants qui souhaitent se rendre dans le quartier central de la Préfecture. À proximité immédiate du lycée, on trouve des équipements sportifs, dont l'usage est mutualisé entre collège, écoles et lycée. Aucun gymnase n'est d'ailleurs intégré au programme du lycée en raison de la présence du complexe omnisports évolutif couvert (COSEC) des Maradas, dont l'ouverture est prévue en 1980, au profit des élèves du lycée en priorité.

Malgré un bâtiment unique, le plan du lycée est complexe. Des unités distinctes, juxtaposées, composent le bâtiment et se déploient en s'étirant sur le terrain, suivant un grand arc de cercle. Ce dernier délimite une cour, vaste espace central ouvert sur la ville, non clôturé à l'origine.

Disposés en bande, des logements de fonction individuels sont installés un peu à l'écart, au sud de la parcelle.

Traitement des façades

Les documents d'archives du Syndicat communautaire d'aménagement de l'agglomération nouvelle de Cergy-Pontoise témoignent de la volonté du maître d'œuvre de construire un bâtiment à «l'expression plastique significative»[1]. Caractérisé par une monumentalité qui contraste avec les bâtiments de logements alentours, l'édifice se compose de deux étages, avec un jeu sur l'étagement et le percement qui anime les façades. Au niveau de l'entrée, un volume géométrique bas précède des élévations à trois niveaux. Chacune des extrémités nord et ouest s'achève par une construction en gradins. La toiture-terrasse souligne l'expansion horizontale de l'édifice et s'oppose à la verticalité des cages d'escalier, clairement identifiées et marquées par un lanterneau triangulaire qui dispense à l'intérieur un éclairage naturel. Les percements sont majoritairement disposés sur les façades orientées au sud, à l'est et à l'ouest.

À l'origine, un large percement au niveau du premier étage du bâtiment central obérait volontairement l'édifice. Créant un vide, ce percement offrait une perspective visuelle surprenante vers la ville située derrière le lycée, tel une fenêtre urbaine. En 1988, des travaux d'agrandissement ont fermé les bâtiments en façade. Ce comblement, dû à un besoin de densification compréhensible, modifie le parti d'origine, mais fait écho aux matériaux employés pour la fermeture du centre de documentation, verre et aluminium. Une certaine homogénéité subsiste donc.

Mode constructif

Respectant la consigne d'une construction traditionnelle, l'architecte rejette les principes industrialisés imposés par l'État jusqu'en 1972, puis abandonnés pour favoriser l'amélioration des prestations techniques. Il fait le choix d'une ossature en béton armé, formée de poteaux coulés en place et revêtue de panneaux de parement en béton rose cannelés à agrégats apparents, en extérieur, et de briques en intérieur. Ce principe retient l'attention du Syndicat communautaire d'aménagement de l'agglomération nouvelle de Cergy-Pontoise : «un projet type industrialisé serait inacceptable dans cet environnement où il convient de maintenir une certaine qualité architecturale»[2], écrit à ce sujet Bernard Hirsch, directeur de l'Établissement public d'aménagement.

Retenant le principe de la préfabrication uniquement pour l'ossature et les cloisons[3], Létia compose son plan avec une trame de 14,40 m, soit le double de celle qui s'est imposée après l'abandon de la trame initiale de 1,75 m.

Répartition des espaces

L'architecte a choisi de mettre en valeur les espaces de vie commune, de rencontre et de réunion des élèves, tant par l'importance de la surface et des volumes que par le soin apporté au choix des matériaux. Ce sont donc désormais les espaces de socialisation qui guident la distribution générale. La cour est conçue comme un lieu d'animation. La composition architecturale privilégie particulièrement son espace central qui prolonge le préau. A l'origine, celui-ci était en partie couvert grâce à une terrasse extérieure en gradins. À ce point fort extérieur, répond celui du hall d'entrée conçu tel un forum central à gradins, ouvert sur la salle polyvalente, la salle à manger et la salle des activités artistiques, qui peuvent être réunies grâce à des cloisons mobiles. Elles forment ainsi un vaste espace collectif régulièrement utilisé comme salle de spectacle. Ces deux espaces nodaux dédiés à la convivialité ponctuent les extrémités de l'arc de cercle observé en plan masse.

La qualité du hall et de la grande salle polyvalente se manifeste tout particulièrement par le traitement des sols et des murs, couverts par une charpente apparente en bois lamellé-collé. Organisée de manière rayonnante à partir d'un poteau central en bois, cette dernière offre un aspect visuel saisissant. L'emploi de pavés de briques aux tons voisins permet des jeux de résonnance entre les différents espaces, intérieurs comme extérieurs.

À l'entrée succède immédiatement, sur la droite, l'administration, puis le secteur socio-éducatif et un centre de documentation de dimensions inhabituellement spacieuses. Ces espaces sont organisés autour d'un patio. Le caractère ouvert des locaux traduit, dans l'espace, la modernité du programme.

Le bâtiment d'enseignement est composé d'une série d'unités fonctionnelles à la fois indépendantes et reliées entre elles afin de favoriser les échanges et circulations. Le plan distingue des pôles différents selon la nature des enseignements dispensés. Au rez-de-chaussée bas, sont installés les secteurs d'enseignement pratique, artistique et commercial. Au rez-de-chaussée haut et premier étage, prend place un bloc dédié à l'enseignement général, ainsi qu'un regroupement de salles pour les langues vivantes qui concentrait à l'origine les moyens audiovisuels innovants du lycée. Les salles de sciences physiques et chimie sont installées au deuxième étage afin de faciliter l'évacuation des gaz chimiques par les conduits d'extraction. Outre les salles d'enseignement traditionnel, sont également prévues des pièces de tailles différentes pour travaux de groupe et travaux pratiques, ateliers et laboratoires. La plupart des de ces espaces, ainsi que le centre de documentation, devaient permettre tant une utilisation en groupe qu'un aménagement en petites cellules individuelles.

Décor au titre du 1% artistique

L'architecte Létia a précocement associé les artistes-plasticiens Bernard Alleaume et Yvette Vincent-Alleaume pour le décor réalisé au titre du 1% artistique. Ce dernier est constitué d'un parcours à portée philosophique, matérialisé par un cheminement de briques de Vaugirard qui débute dans l'espace du hall et s'achève dans la cour. Adapté aux espaces de détente, ce projet de décoration se concentre sur la qualité de l'environnement de travail. Aux gradins du forum intérieur répondent ainsi ceux de l'extérieur, de vastes dimensions et ornés d'une sculpture en briques.

Le projet est adopté dès 1976, au moment des premiers plans élaborés pour le lycée. Il est approuvé par délibération du Syndicat communautaire d'aménagement de l'agglomération nouvelle de Cergy-Pontoise dans sa séance du 30 janvier 1978. Le Préfet du Val d'Oise désigne les artistes par un arrêté en date du 11 septembre 1978 et approuve le marché maitre d'ouvrage/artiste le 7 novembre 1978.

Retenu pour son intégration dans l'architecture du lycée, le projet doit traiter dans le même esprit les deux points forts du lycée : le forum de l'entrée et l'espace d'animation extérieur côté cour. Le cheminement intérieur est souligné par un matériau distinctif.
L'expression plastique des gradins du hall ainsi que la création d'un "jardin d'eau" (un bassin intérieur) en briques de Vaugirard caractérise le hall. Une vaste terrasse en gradins anime la cour, en continuité du cheminement principal situé à l'intérieur du bâtiment. Cet espace, entièrement recouvert de briques de Vaugirard, recevra l'œuvre principale intitulée *Quelle heure est-il...?,* incitation à s'asseoir et à prendre le temps. Les documents rédigés par Bernard Alleaume et Yvette Vincent-Alleaume en 1977, et conservés dans le fonds d'archives de l'Etablissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, contiennent des dessins et photographies de maquettes témoignant de leur réflexion autour de l'œuvre : «Il s'agit d'un ensemble sculpté en briques de Vaugirard ayant la forme d'un animal dont le cou sera enserré par deux volumes prolongeant les gradins également en briques de Vaugirard. Il sera situé à la sortie du préau, sur une plateforme en béton balayé, situé au pied des gradins descendant vers la cour de récréation. (...) Cet ensemble sera complété par un cadran solaire comportant un style et un plateau sur lequel seront marquées les heures, réalisé soit en acier inoxydable, soit en pierre»[4]. L'animal figuré est un chien, «gardien de l'horaire», pris par le cadran solaire au niveau du dernier gradin : «Le gradin est un piège qui ne se referme que sur celui qui veut reprendre du temps pour l'éloigner du soleil», affirment les artistes dans le dossier de présentation du projet.
L'aspect biomorphique des gradins, semblant être en expansion, rompt avec la géométrie très stricte de la façade du lycée, tel un dialogue entre lyrisme formel et géométrie rigoureuse. Exceptionnel témoignage des œuvres d'art réalisées au titre du 1% artistique, bien conservé, cet exemple illustre aussi la carrière du couple Alleaume, très actif dans les villes nouvelles où prennent place de nombreuses commandes publiques de décoration.

[1]Archives départementales du Val d'Oise, 1073 W 212
[2]Archives départementales du Val d'Oise, 1073 W 212
[3]Archives départementales du Val d'Oise, 1373W67, avant-projet sommaire
[4]Archives départementales du Val d'Oise, 1073W212 et 1326W30

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé ;
Matériau(x) de couverture : béton en couverture
Étage(s) ou vaisseau(x) : 2 étages carrés
Couvrements :
Type(s) de couverture : terrasse
Énergies :

Typologies et état de conservation

Typologies : ;

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler
Protections :

Label Architecture contemporaine remarquable (ACR) décerné en 2020.

Statut de la propriété : propriété d'un établissement public communal (Propriété partagée entre la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et le Conseil régional d'Île-de-France.)

Présentation

Face à la préfecture de Cergy-Pontoise : le lycée Alfred-Kastler

Annexe 1

SOURCES

ARCHIVES
Archives départementales du Val d'Oise
Le producteur du fonds consulté est le service des travaux de l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Cergy.
1381 W 22 : Organisation du concours par l'EPA, correspondance
1373 W 67 : Avant-projet et plans

1326 W 30 : Avant-projet sommaire projet de décoration
1548W27 : Calques de l'architecte (grand format)
1643 W 58-59 : Campagne photographique de l'EPA
1655W34 : Campagne photographique de l'EPA, façade postérieure
1073 W 212 : Contrat VG Létia et 1% artistique
Archives nationales
19880466/124 : 1% artistique, plans, dessins
Cité de l'architecture et du patrimoine
Dossier 133 Ifa 170/6 : CV Létia.

BIBLIOGRAPHIE

Engrand, Lionel ; Millot, Olivier, *Cergy-Pontoise : formes et fictions d'une ville nouvelle*, Exposition Pavillon de L'Arsenal juin 2015, Paris, Editions du Pavillon de l'Arsenal

Zénouda, Sylvie Colette, Lycées en ville, villes au lycée. Les lycées innovants des villes nouvelles de la région parisienne au cours des années 1970, thèse soutenue en juin 2013 à la Sorbonne

Illustrations

L'entrée du lycée, qui tourne le dos au quartier de la préfecture.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209500184NUC4A

Le lycée tourne partiellement le dos au centre préfecture. Cette implantation s'explique par la présence du boulevard de l'Hautil, axe de communication majeur situé du côté opposé à l'entrée. Il était en effet dédié, à l'origine, uniquement aux voitures, comme l'exige le principe de séparation des flux appliqué dans les villes nouvelles.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209500214NUC4A

L'entrée du lycée. A gauche, sont visibles, sur le mur, les panneaux de parement en béton rose cannelés à agrégats apparents, qui habillent les façades de l'établissement.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209500185NUC4A

Au premier plan, l'habillage des façades est bien visible ; elles sont revêtues de panneaux de parement en béton rose cannelés à agrégats apparents.

A droite de l'entrée, les bureaux de l'administration. Même si le lycée constitue un bâtiment unique, son plan est complexe et s'articule en plusieurs unités distinctes mais juxtaposées.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209500187NUC4A

L'architecte Létia a précocement associé les artistes-plasticiens Bernard Alleaume et Yvette Vincent-Alleaume pour le décor réalisé au titre du 1% artistique. Celui-ci est un cheminement à portée philosophique qui dans la cour, prend la forme de gradins invitant les élèves à s'asseoir et à l'utiliser comme un espace de convivialité.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209500188NUC4A

Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209500186NUC4A

Le 1% artistique des époux Alleaume a été approuvé en 1978. Il est constitué de briques de Vaugirard et se déploie dans la cour en une œuvre intitulée "Quelle heure est-il ?", en référence au temps de la vie scolaire. Ses gradins sont une invitation à s'asseoir pour faire une pause et justement se jouer de ce temps contraint.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209500189NUC4A

L'aspect biomorphique de l'œuvre des Alleaume rompt avec la géométrie rigoureuse des élévations du lycée. Cet ensemble sculpté en briques de Vaugirard est censé représenter un chien, gardien du temps.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209500190NUC4A

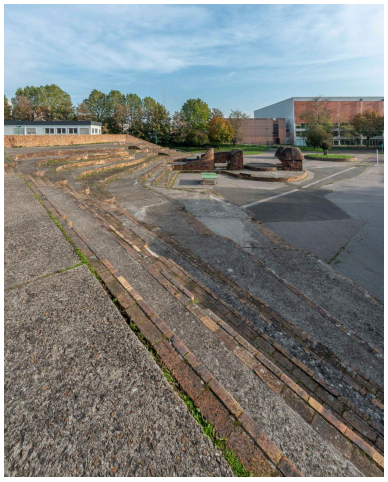

Le 1% est un cheminement qui part depuis le hall du lycée et conduit à la cour.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209500191NUC4A

Le 1% artistique du lycée Kastler est un exceptionnel témoignage du travail du couple Alleaume, très actif dans les villes nouvelles.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209500192NUC4A

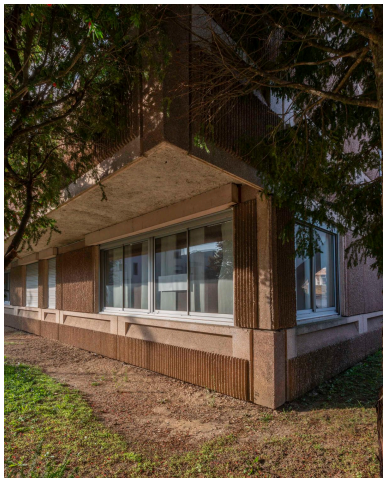

L'angle du bâtiment de l'administration.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209500193NUC4A

Des unités distinctes, juxtaposées, composent le lycée et se déploient en s'étirant sur le terrain, suivant un grand arc de cercle. Ce dernier délimite une cour, vaste espace central ouvert sur la ville, non clôturé à l'origine. Au premier plan, la paroi largement évidée correspond à la salle des fêtes-réfectoire.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209500194NUC4A

Chaque extrémité du lycée se termine sur des constructions en gradins.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209500195NUC4A

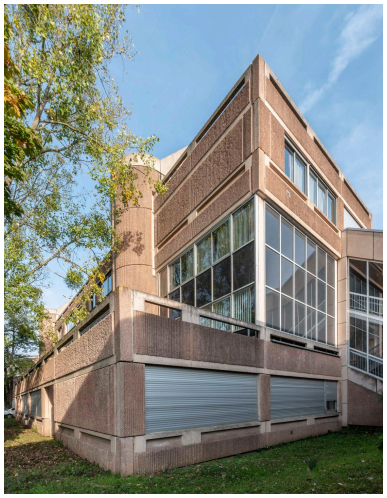

Les angles du bâtiment sont traités de manière saillante et aiguë.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209500196NUC4A

Vue générale du bâtiment de l'administration depuis l'entrée du lycée.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209500206NUC4A

Le bâtiment de l'administration.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209500207NUC4A

La mise en œuvre des panneaux sur les façades. Le statut dérogatoire des villes nouvelles a permis à l'architecte Létia de s'affranchir de la trame de 1,75 m au profit d'une trame constructive plus large de 14,40 m.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209500213NUC4A

Les circulations verticales sont vastes.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209500197NUC4A

Les escaliers conduisant aux salles de classes.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209500198NUC4A

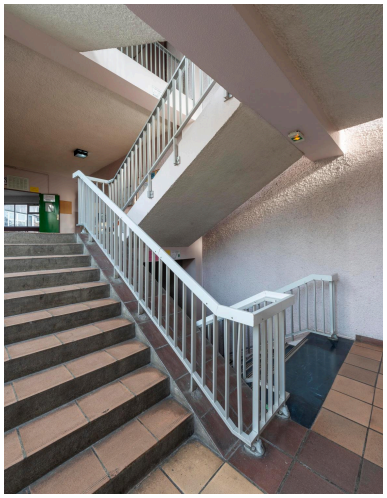

Les escaliers. Le bâtiment d'enseignement est composé d'une série d'unités fonctionnelles à la fois indépendantes et reliées entre elles afin de favoriser les échanges et circulations
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209500199NUC4A

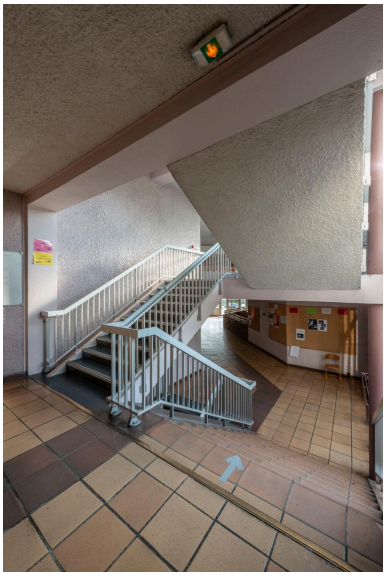

L'ossature du bâtiment est composée de poteaux en béton armé coulés en place, comme visibles à droite de l'escalier.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209500200NUC4A

Vue générale du grand hall d'entrée.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209500201NUC4A

Le hall d'entrée vu depuis le premier étage, avec sa charpente apparente en bois lamellé-collé.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209500202NUC4A

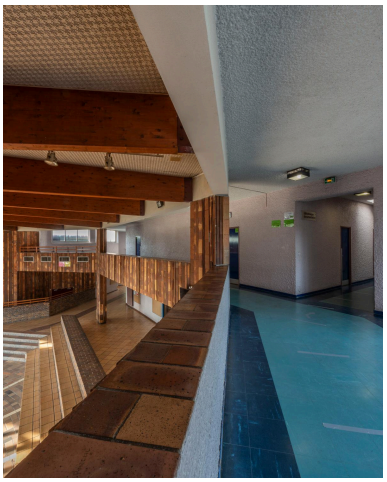

Le hall est conçu comme un gigantesque forum à gradins. Il est le point de départ du cheminement réalisé au titre du 1% artistique.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209500203NUC4A

Les gradins du hall et le début du cheminement du 1%, matérialisé au sol par la couleur plus foncé des carreaux de dallage et un début de courbe.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209500204NUC4A

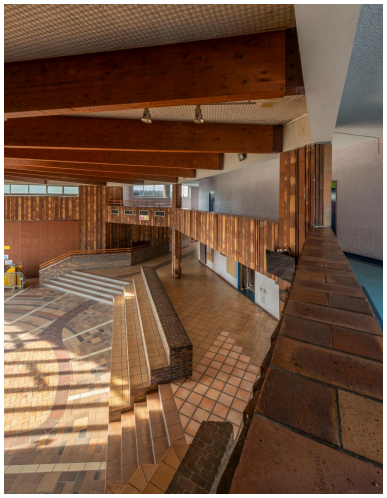

La courbe formée par le chemin du 1% artistique dans le hall est supposée matérialiser la laisse du chien qui se déploie dans la cour.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209500205NUC4A

Le hall d'entrée en demi-cercle.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209500208NUC4A

Le début du 1% dans le hall.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209500209NUC4A

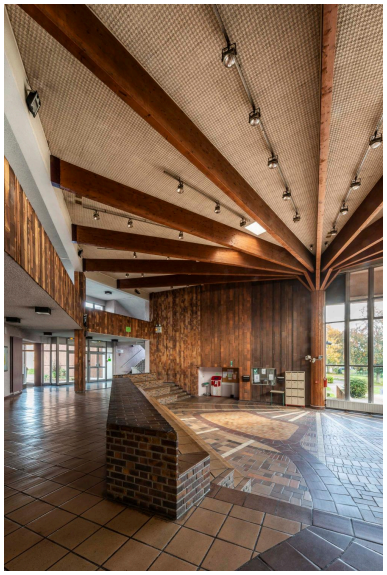

Le hall est organisé de manière rayonnante à partir d'un poteau central en bois. L'effet saisissant qu'il procure n'est pas seulement un effet architectural, il matérialise aussi une nouvelle conception de l'architecture scolaire, où les espaces dédiés à la convivialité sont surdéveloppés.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209500210NUC4A

La charpente rayonnante du hall d'entrée.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209500179NUC4A

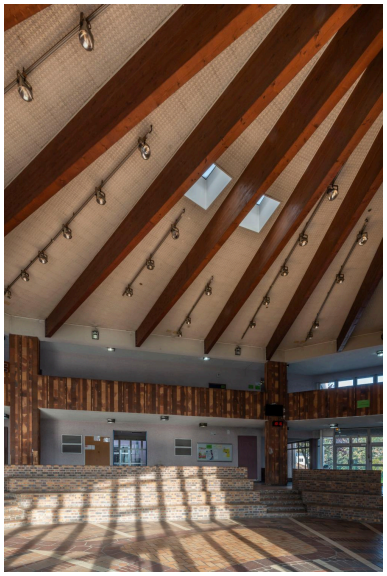

Détail de la charpente du hall.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209500180NUC4A

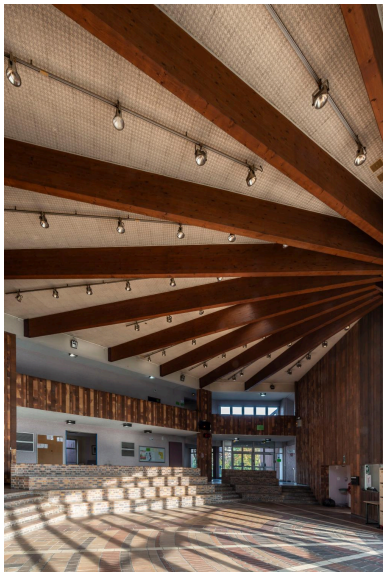

Le dessin géométrique du dallage du hall reproduit le caractère rayonnant de sa charpente en bois.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209500181NUC4A

Les gradins du hall. L'architecte Létia a choisi de mettre en valeur les espaces de vie commune, de rencontre et de réunion des élèves au sein de l'établissement.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209500182NUC4A

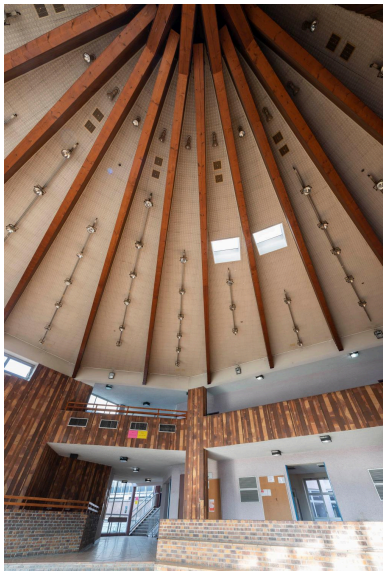

La charpente en lamellé-collé du hall.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209500183NUC4A

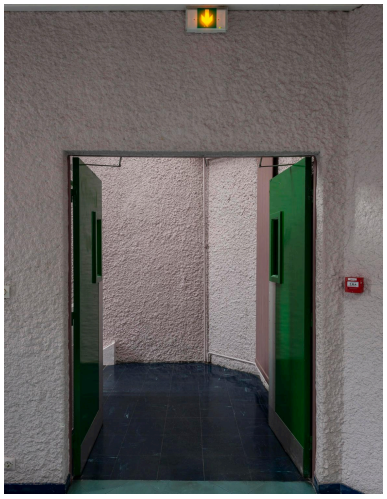

Portes battantes dans les circulations. Outre les salles d'enseignement traditionnel, sont également prévues des pièces de tailles différentes pour travaux de groupe et travaux pratiques, ateliers et laboratoires.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209500211NUC4A

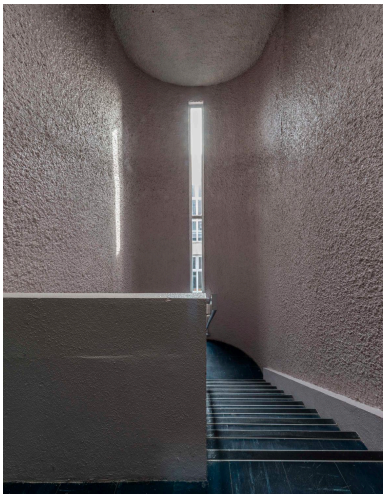

Ouverture en meurtrière dans les circulations verticales.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209500212NUC4A

Détail d'un panneau de
parement en béton rose cannelé.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209500215NUC4A

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Les lycées du XXe siècle en Île-de-France (IA00141349)
Les lycées franciliens au temps des remises en cause, 1970-1985 (IA00141477)
Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Emmanuelle Philippe, Marianne Mercier
Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel

L'entrée du lycée, qui tourne le dos au quartier de la préfecture.

IVR11_20209500184NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2020
(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le lycée tourne partiellement le dos au centre préfecture. Cette implantation s'explique par la présence du boulevard de l'Hautil, axe de communication majeur situé du côté opposé à l'entrée. Il était en effet dédié, à l'origine, uniquement aux voitures, comme l'exige le principe de séparation des flux appliqué dans les villes nouvelles.

IVR11_20209500214NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2020
(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

L'entrée du lycée. A gauche, sont visibles, sur le mur, les panneaux de parement en béton rose cannelés à agrégats apparents, qui habillent les façades de l'établissement.

IVR11_20209500185NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2020
(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Au premier plan, l'habillage des façades est bien visible ; elles sont revêtues de panneaux de parement en béton rose cannelés à agrégats apparents.

IVR11_20209500186NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2020
(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

A droite de l'entrée, les bureaux de l'administration. Même si le lycée constitue un bâtiment unique, son plan est complexe et s'articule en plusieurs unités distinctes mais juxtaposées.

IVR11_20209500187NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2020
(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

L'architecte Létia a précocement associé les artistes-plasticiens Bernard Alleaume et Yvette Vincent-Alleaume pour le décor réalisé au titre du 1% artistique. Celui-ci est un cheminement à portée philosophique qui dans la cour, prend la forme de gradins invitant les élèves à s'asseoir et à l'utiliser comme un espace de convivialité.

IVR11_20209500188NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2020
(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le 1% artistique des époux Alleaume a été approuvé en 1978. Il est constitué de briques de Vaugirard et se déploie dans la cour en une œuvre intitulée "Quelle heure est-il ?", en référence au temps de la vie scolaire. Ses gradins sont une invitation à s'asseoir pour faire une pause et justement se jouer de ce temps contraint.

IVR11_20209500189NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2020
(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

L'aspect biomorphique de l'œuvre des Alleaume rompt avec la géométrie rigoureuse des élévations du lycée. Cet ensemble sculpté en briques de Vaugirard est censé représenter un chien, gardien du temps.

IVR11_20209500190NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2020
(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le 1% est un cheminement qui part depuis le hall du lycée et conduit à la cour.

IVR11_20209500191NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2020
(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le 1% artistique du lycée Kastler est un exceptionnel témoignage du travail du couple Alleaume, très actif dans les villes nouvelles.

IVR11_20209500192NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2020
(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

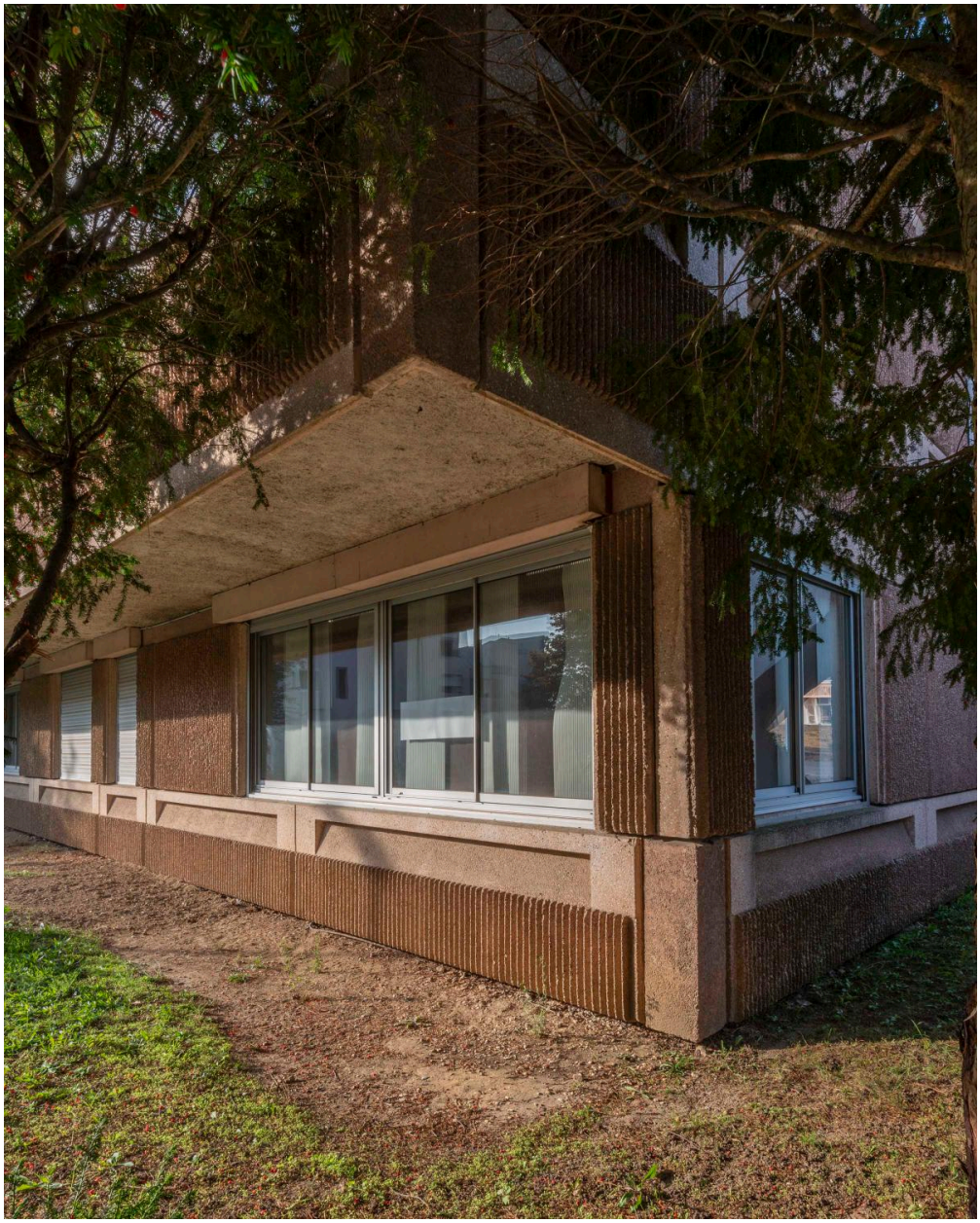

L'angle du bâtiment de l'administration.

IVR11_20209500193NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2020
(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Des unités distinctes, juxtaposées, composent le lycée et se déploient en s'étirant sur le terrain, suivant un grand arc de cercle. Ce dernier délimite une cour, vaste espace central ouvert sur la ville, non clôturé à l'origine. Au premier plan, la paroi largement évidée correspond à la salle des fêtes-réfectoire.

IVR11_20209500194NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2020
(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Chaque extrémité du lycée se termine sur des constructions en gradins.

IVR11_20209500195NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2020
(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Les angles du bâtiment sont traités de manière saillante et aiguë.

IVR11_20209500196NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2020
(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue générale du bâtiment de l'administration depuis l'entrée du lycée.

IVR11_20209500206NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2020
(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le bâtiment de l'administration.

IVR11_20209500207NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2020
(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

La mise en œuvre des panneaux sur les façades. Le statut dérogatoire des villes nouvelles a permis à l'architecte Létia de s'affranchir de la trame de 1,75 m au profit d'une trame constructive plus large de 14,40 m.

IVR11_20209500213NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2020
(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Les circulations verticales sont vastes.

IVR11_20209500197NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2020
(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Les escaliers conduisant aux salles de classes.

IVR11_20209500198NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2020
(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Les escaliers. Le bâtiment d'enseignement est composé d'une série d'unités fonctionnelles à la fois indépendantes et reliées entre elles afin de favoriser les échanges et circulations

IVR11_20209500199NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2020
(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

L'ossature du bâtiment est composée de poteaux en béton armé coulés en place, comme visibles à droite de l'escalier.

IVR11_20209500200NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2020
(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue générale du grand hall d'entrée.

IVR11_20209500201NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2020
(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le hall d'entrée vu depuis le premier étage, avec sa charpente apparente en bois lamellé-collé.

IVR11_20209500202NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2020
(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le hall est conçu comme un gigantesque forum à gradins. Il est le point de départ du cheminement réalisé au titre du 1% artistique.

IVR11_20209500203NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2020
(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Les gradins du hall et le début du cheminement du 1%, matérialisé au sol par la couleur plus foncé des carreaux de dallage et un début de courbe.

IVR11_20209500204NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2020
(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

La courbe formée par le chemin du 1% artistique dans le hall est supposée matérialiser la laisse du chien qui se déploie dans la cour.

IVR11_20209500205NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2020
(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le hall d'entrée en demi-cercle.

IVR11_20209500208NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2020
(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le début du 1% dans le hall.

IVR11_20209500209NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2020
(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

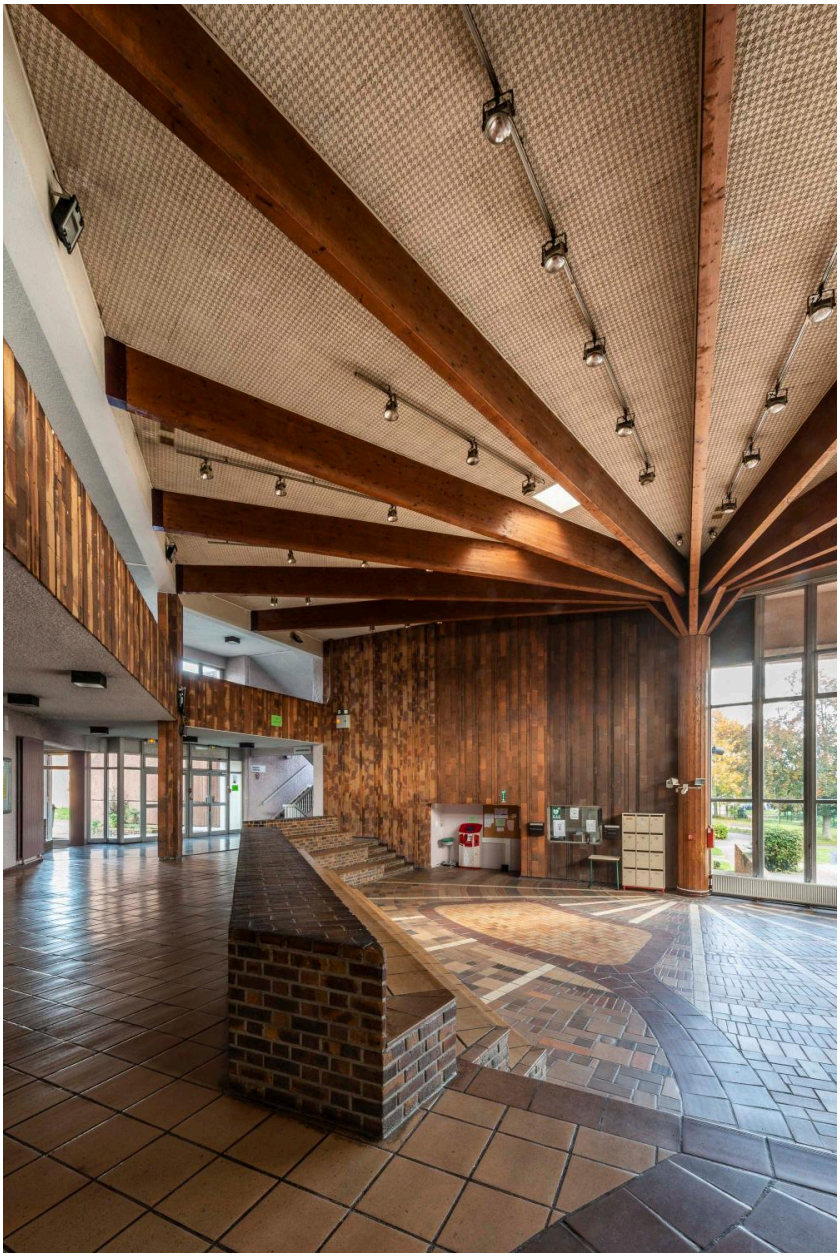

Le hall est organisé de manière rayonnante à partir d'un poteau central en bois. L'effet saisissant qu'il procure n'est pas seulement un effet architectural, il matérialise aussi une nouvelle conception de l'architecture scolaire, où les espaces dédiés à la convivialité sont surdéveloppés.

IVR11_20209500210NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2020
(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

La charpente rayonnante du hall d'entrée.

IVR11_20209500179NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2020
(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Détail de la charpente du hall.

IVR11_20209500180NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2020
(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

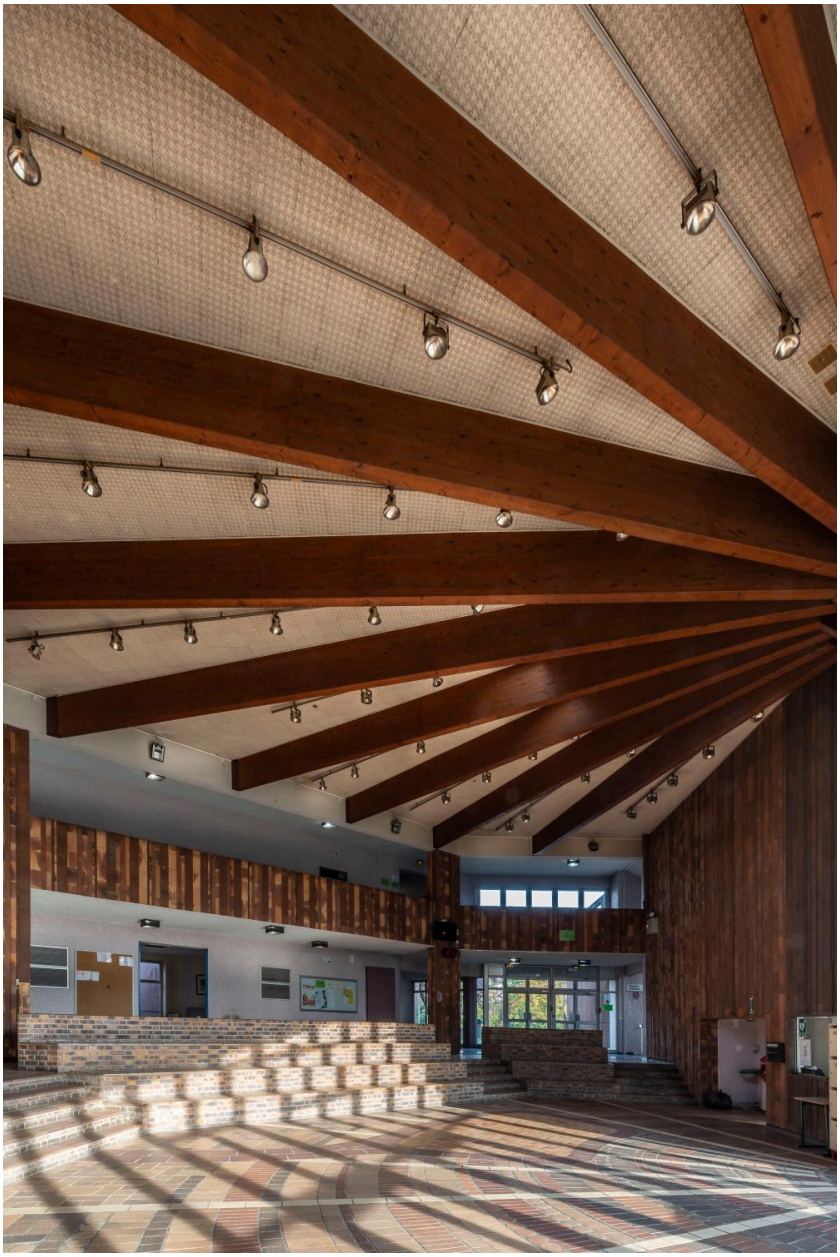

Le dessin géométrique du dallage du hall reproduit le caractère rayonnant de sa charpente en bois.

IVR11_20209500181NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2020
(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Les gradins du hall. L'architecte Létia a choisi de mettre en valeur les espaces de vie commune, de rencontre et de réunion des élèves au sein de l'établissement.

IVR11_20209500182NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2020
(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

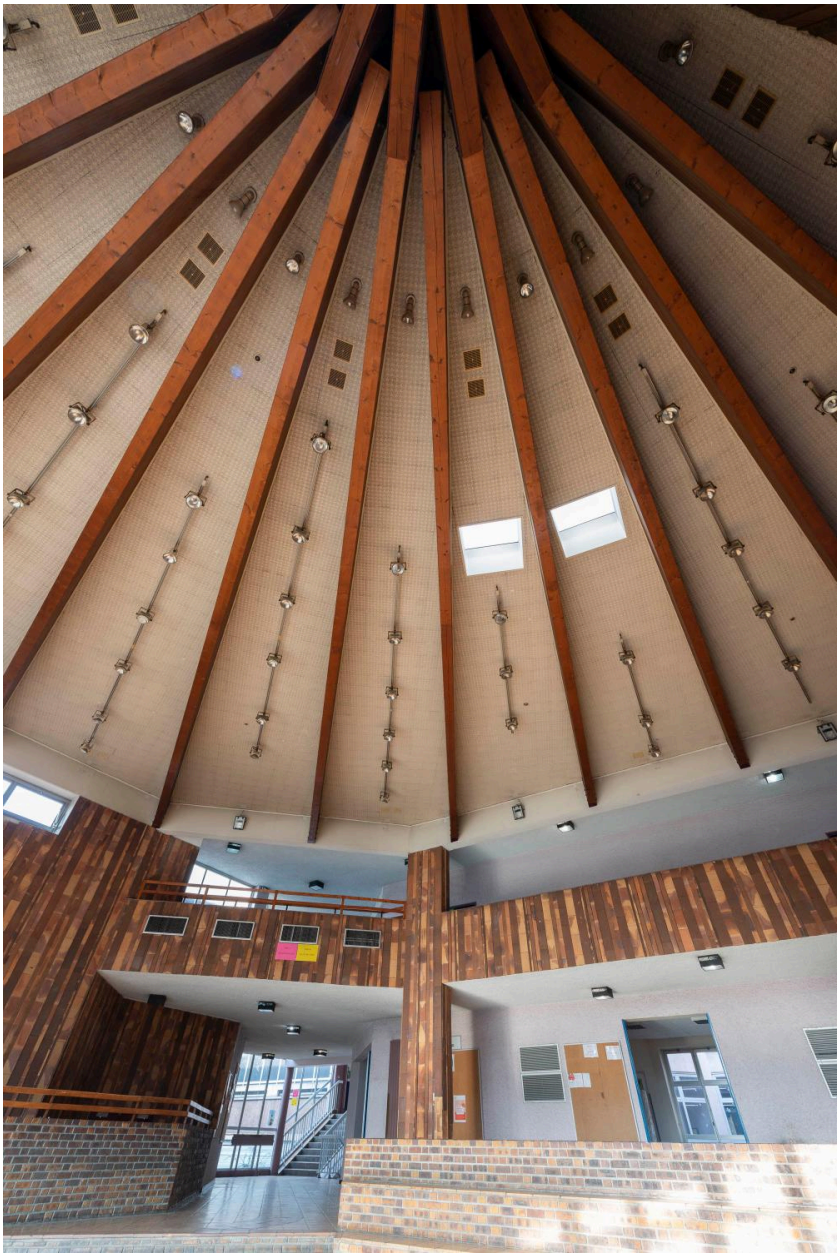

La charpente en lamellé-collé du hall.

IVR11_20209500183NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2020
(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

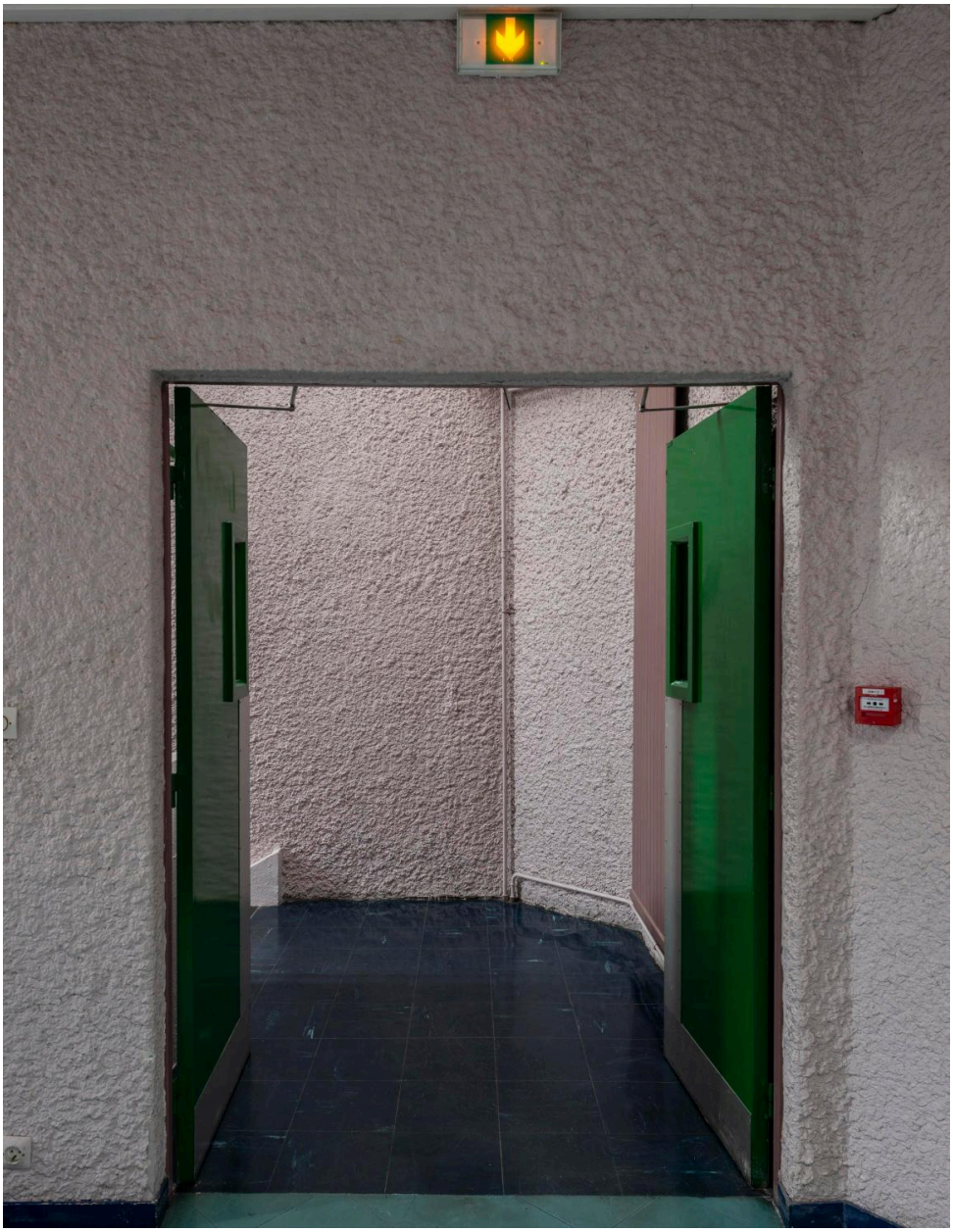

Portes battantes dans les circulations. Outre les salles d'enseignement traditionnel, sont également prévues des pièces de tailles différentes pour travaux de groupe et travaux pratiques, ateliers et laboratoires.

IVR11_20209500211NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2020
(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

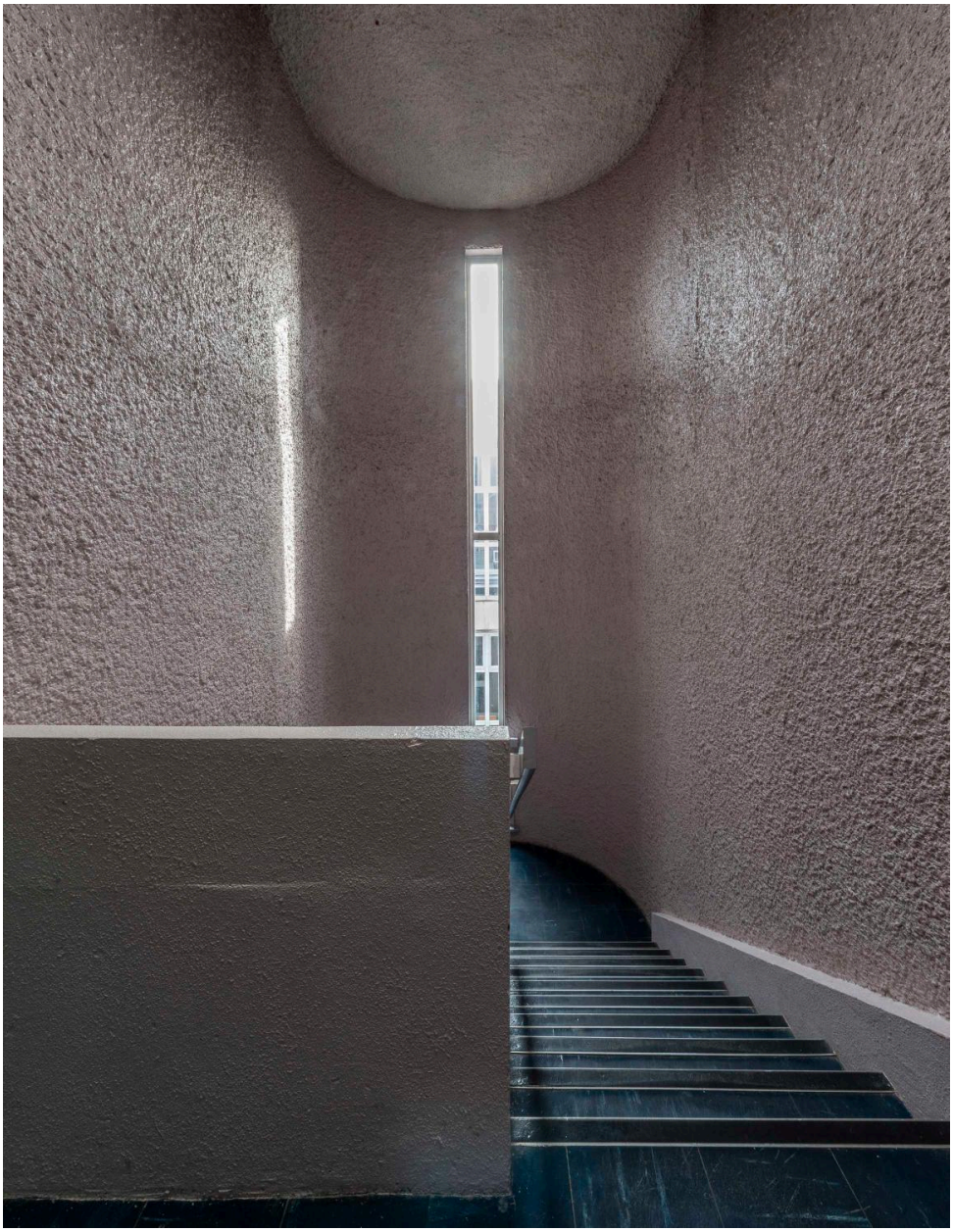

Ouverture en meurtrière dans les circulations verticales.

IVR11_20209500212NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2020
(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

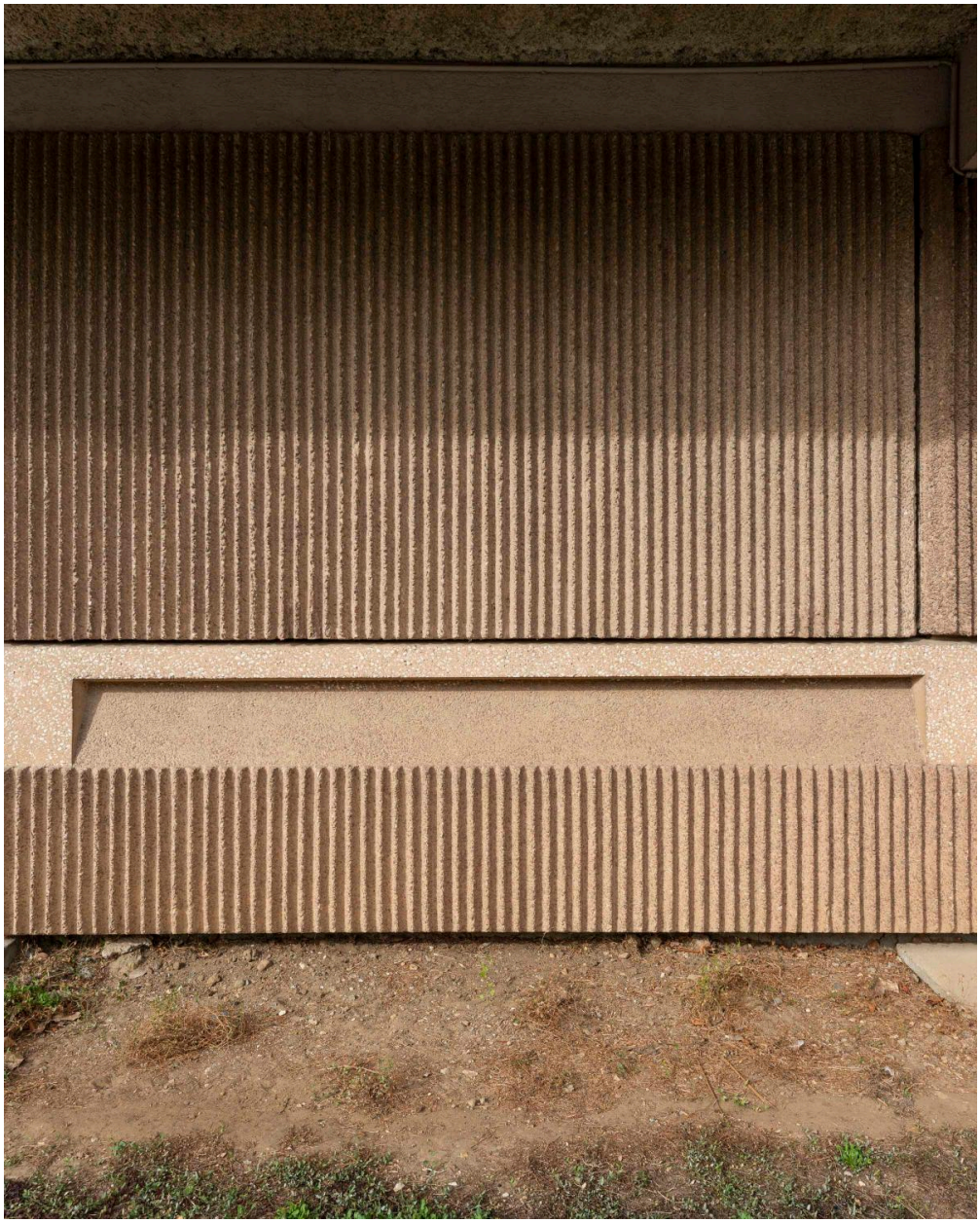

Détail d'un panneau de parement en béton rose cannelé.

IVR11_20209500215NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2020
(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation